

**Arrêté du 23 octobre 2013 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional
de la cour d'appel de Bourges**

NOR : JUSB1326832A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de M. Thibault FLEURIAU, greffier du 2ème grade, en sa qualité de régisseur titulaire, au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 2

M. Michaël GUEZET, secrétaire administratif du 1er grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bourges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 octobre 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK